



FEUILLE DE ROUTE

Mandat 2025-2028

Thématique : Développement du CC Equipements

OBJECTIFS

- 1/ Identifier et structurer le réseau des référents régionaux afin d'accompagner les Ligues dans la mise en œuvre de leur dynamique de développement et le suivi des équipements sur leur territoire.
- 2/ Élaborer une stratégie territoriale cohérente d'évolution du parc aquatique, en lien avec les besoins des populations et les dynamiques sportives, afin de renforcer l'accessibilité à la baignade pour tous.
- 3/ Constituer et animer des groupes de travail dédiés aux thématiques spécifiques liées aux équipements.

ACTIONS A POURSUIVRE ET/OU A METTRE EN PLACE

- Structurer et actualiser le réseau des référents régionaux « équipements ».
- Consolider les retours de terrain des Ligues afin d'enrichir la base de données statistique du logiciel de cartographie Geofocus* :
 - Localisation des piscines ;
 - État général des équipements (réhabilitation, construction neuve, évolution des installations, etc.) ;
 - Suivi des homologations des bassins (dates et niveaux) ;
 - Recensement des clubs résidents, du nombre de licenciés et des activités proposées.

*Mobiliser les Comités Départementaux afin d'identifier les équipements ayant connu des modifications depuis les dernières homologations.

- Mettre à disposition des Ligues des outils éprouvés d'analyse territoriale et d'aide à la décision (cartographie, études de territoire, diagnostics, etc.).
- Accompagner les collectivités et intercommunalités dans leurs projets de réhabilitation, de modernisation et/ou de construction de nouveaux équipements aquatiques.
- Participer aux salons, séminaires et temps d'échanges consacrés aux équipements aquatiques.
- Contribuer aux jurys de concours dans le cadre des projets d'équipements aquatiques.
- Apporter aux clubs un appui technique, des conseils et une expertise sur les problématiques liées aux équipements.
- Définir les objectifs, les périmètres d'action et les missions de chaque groupe de travail thématique.
- Soutenir la dynamisation des territoires à travers le développement de nouvelles solutions favorisant l'accessibilité à la baignade : bassins mobiles, bassins temporaires et baignades en milieu naturel.